

COTISATION 2025

(Délibération de l'Assemblée Générale du 24 juin 2021)

Bordereau à retourner à : URIOPSS des Pays de la Loire - 4 rue Arsène Leloup - 44100 NANTES

Votre cotisation à l'Uriopss Pays de la Loire comprend :

Adhésion au Projet associatif et à l'utilité sociale de l'Uriopss

Accompagnement de vos administrateurs bénévoles
(Président, Trésorier, Secrétaire) et Vie associative

Conseil et technicité
(forfait de documentation inclus : documentation ciblée, site internet)

VOTRE ORGANISATION

ADHÉRENT

Nom :

Adresse :

.....

Tel :

Mail :

N° adhérent :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

(Éléments réservés à la mise à jour de la base de données adhérents et non considérés pour le calcul de la cotisation)

Chiffres d'affaires 2023 ou budget annuel :

.....

Nbre d'administrateurs élus au CA (2023) :


.....

Nbre de salariés 2023 en (ETP) :

.....

VOTRE COTISATION

Vous êtes	Calcul de votre cotisation	Montant à régler
Un organisme sans salarié	495 €	495 €
Un organisme de - 1 M€(*) avec salarié(s)	600 € + 0,04 % (*)	

Un organisme de 1 M€ à - 4 M€(*) avec salarié(s)	1050 € + 0,04 % (*)	
Un organisme de 4 M€ à - 8 M€(*) avec salarié(s)	1950 € + 0,04 % (*)	
Un organisme ≥ à 8 M€(*) avec salarié(s)	3750 € + 0,04 % (*)	
En option  Abonnez-vous à Union Sociale – la revue nationale du réseau UNIOPSS-URIOPSS	60 € x nbre d'abonnement	
Montant total à régler		€

(*) Base = Classe 6 du compte de résultat 2023
 La cotisation est plafonnée à un montant de 12 000 €

Toute association qui n'aurait pas réglé la cotisation, soit en totalité, soit par le versement d'un acompte, ne dispose pas du droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

Conformément à l'article 6 des Statuts, en cas de démission :

« la démission devant faire l'objet d'une délibération de l'instance compétente de l'organisme démissionnaire, délibération transmise par écrit à l'URIOPSS » ; « le membre démissionnaire est tenu de régler la cotisation de l'année en cours ».

VOTRE RÈGLEMENT

Le règlement est effectué (cocher la case correspondante) :

- Par virement à : CAISSE D'ÉPARGNE NANTES – 14445 – 00400 – 08102450315 – 61
 IBAN FR76 1444 5004 0008 1024 5031 561 – BIC CEPAFRPP444
- Par chèque à l'ordre de l'URIOPSS Pays de la Loire n° du

VOTRE CONTACT

Nom :
 Prénom :
 Fonction :
 E-mail direct :
 Tel. direct :

Signature :